



DDTM – DDPP – DDCS – PREFECTURE – DIRECCTE – DREAL

Déclaration des représentants des Directions Départementales Interministérielles et des Unités Territoriales des Pyrénées Orientales

le 15 Février 2011

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

Par courrier électronique en date du 25 Janvier 2011, vous avez convié l'ensemble des représentants syndicaux siégeant en Comités Techniques Paritaires des différentes Directions Interdépartementales et Unités Territoriales à une réunion de travail, le 21 février 2011, pour mettre en place un comité de pilotage et nous faire part du calendrier prévisionnel de transfert des services.

Votre objectif est de regrouper l'ensemble des services de l'Etat en un lieu unique.

Il est regrettable, que depuis maintenant presque un an, lors de la première réunion d'information qui s'est tenue le 16 Mars 2010, vous ayez instauré un type de communication unilatéral et tronqué qui ne tient pas compte des revendications (perte d'emploi, conditions de travail, accueil du public, restauration, parking ...) et inquiétudes exprimées par les agents que nous représentons.

Nous tenons à réaffirmer notre opposition à ce projet de regroupement sur le site du « Centre del Mon », projet mené à marche forcée, sans dialogue social, dans la droite ligne de la Réforme Générale des Politiques Publiques (RGPP). Le seul but recherché est d'obtenir un résultat, sans souci des conséquences futures que nous avons déjà dénoncées dans notre lettre ouverte du 24 décembre 2010 (cf. PJ).

Cette lettre n'a pas reçu de réponse de votre part, tout comme celle qui a été remise au Secrétaire Général de vos services le 30 juin 2010.

Cette pratique constitue un véritable mépris pour nos Organisations Syndicales et au travers elles de l'ensemble des personnels des services de l'Etat de ce département.

C'est pour ces motifs que tous les représentants syndicaux ne participeront pas à votre comité de pilotage.

Nous vous laissons l'entière responsabilité de continuer ce projet, au regard des graves conséquences prévisibles dont nous n'avons cessé de vous mettre en garde.

L'intersyndicale demande des réponses concrètes à nos revendications et à ce titre nous ne cautionnons pas l'organisation du comité de pilotage alors que vous n'avez pas souhaité répondre aux demandes légitimes des personnels dont vous êtes responsable.

copies :

personnels des Directions Départementales Interministérielles et des Unités Territoriales 66
la presse locale



CGT- CFDT- FO - UNSA - SOLIDAIRES des Directions Départementales Interministérielles et des Unités Territoriales des Pyrénées Orientales

Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales,

Dans le cadre de la «Réflexion relative à la perspective de regroupement des services de l'état sur un seul site», vous avez proposé aux Directeurs Départementaux et Chefs d'Unités Territoriales une méthode de travail pour faire aboutir ce dossier.

Celle-ci prévoit notamment la création d'un Comité de Pilotage où seront associés des représentants des organisations syndicales.

Même si le site du « Centre du Monde » n'est pas nommément cité, il est clair qu'il s'agit bien du projet situé dans le quartier de la gare.

- **La parole donnée aux représentant syndicaux n'est que leurre :**

Aucune des propositions et revendications des représentants n'a été entendue. Les réunions antérieures auxquelles nous avons été conviés n'ont été organisées que pour justifier et faire croire à un dialogue social qui n'existe pas. Comité de pilotage ou pas, toutes les décisions sont prises et entérinées bien en amont. Nous ne serons pas les prétextes et les faire valoir de ce simulacre de dialogue démocratique.

- **Ce projet n'est pas le nôtre :**

La motion remise en main propre à votre Secrétaire Général le 30 juin dernier n'a obtenu aucune réponse. La proposition de construction d'une Maison de l'Etat, celle qui aurait dû répondre à la fois aux besoins du public, ceux des fonctionnaires et ceux du « Grenelle de l'Environnement et de l'Etat exemplaire », a été balayée.

- **Chronique d'une « catastrophe annoncée » :**

Nous ne serons pas les COMPLICES de l'empressement à combler les « trous » laissés par ce projet commercial, victime de la crise financière et de la démesure de leur ancien commanditaire. Ce projet nécessite la vente « en bloc » de tous les biens immobiliers de l'Etat pour occuper ces surfaces vacantes et tout cela dans des conditions financières restées opaques.

- **Les problèmes de stationnement, d'accueil, d'accessibilité, de restauration,**

entre autres, que nous avons soulevés n'ont pas été pris en compte mais leur résolution « éventuelle » reportée à des dates ultérieures, donc forcément après l'installation dans ces locaux et voire, pour certaines, déléguées à des prestataires extérieurs .

Quelles réponses donnez-vous aux agents qui ne veulent pas emménager dans ces locaux et combien, exactement, sont concernés par ce « déplacement » ?

Quelle est la date - buttoir que vous comptez donner aux agents, pour une réponse définitive, favorable ou pas à votre projet ?

Par ailleurs les organisations syndicales souhaitent, également, obtenir des réponses sur les points suivants :

Quelles réponses donnez-vous aux agents qui vont perdre leur poste ou leur fonction ?

Quelle réponse donnez-vous à l'avis défavorable de la commission de sécurité ?

DANS L'ATTENTE DE REPONSES POSITIVES A NOS REVENDICATIONS, NOUS RESTONS PLUS QUE MOBILISES, SUR CE DOSSIER , QUI IMPACTE L'AVENIR DES AGENTS DE L'ETAT DANS CE DEPARTEMENT.